



HOURTIN

Le Magazine municipal - PRINTEMPS 2024



www.mairie-hourtin.fr



LA MAISON BASQUE
Bar-Restaurant
CAVE À BIÈRES - CONCERTS

+ de 100 références de bières
spécialités : axoa, burger basque...
vins de vignerons

le jeudi : scène ouverte (jam)
le vendredi : concert gratuit

Terrasse arrière & jeux gratuits
(billard, baby-foot...)

6 rue d'Aquitaine
33990 HOURTIN
06 88 60 08 91
06 81 96 02 99
carpediemjlg69@gmail.com

**LA MAISON
DU CONFORT**
QUINCAILLERIE DEPUIS 1969

BRICOLAGE, QUINCAILLERIE & MATERIAUX
ÉLECTRICITÉ & PLOMBERIE

ÉLECTROMÉNAGER & TV HIFI VIDEO

DROGUERIE & MENAGER

JARDIN, LOISIR & PLEIN AIR

GAZ & CLÉ MINUTE

LIVRAISON

OUTILS ELECTRO MENAGER TELEVISION

BEKO **legrand** **GARDENA** **FACOM** **Panasonic**
VARTA **GEB** **BOSCH** **STANLEY** **LG** **Moulinex**
ROYAL CANIN **Tefal** **STARWAX** **Haier** **CAMPINGAZ** **ASEB**

OUVERT 7J/7 **HOURTIN**
6 rue de Lachanau
05 56 09 23 04

RETRouvez-nous
également sur

Jeanne-Sophie JOUI
Audioprothésiste D.E

Agréé toutes marques, toutes mutuelles

Dépistage auditif GRATUIT**

100% SANTÉ

Audition 33

RETROUVEZ VOTRE CENTRE AUDITIF SITUÉ
12, place de l'Église - **HOURTIN**
2, place St Germain - **ARSAC**

1 mois d'essai OFFERT
et sans engagement*

05 56 73 38 18
jeannesophiejou@audition33.fr

**CHARGEUR OFFERT POUR L'ACHAT
D'UNE PAIRE D'APPAREILS AUDITIFS***

CONTRÔLE COMPLET DE VOTRE APPAREILLAGE
Même si vous avez été équipé ailleurs

*Sur prescription médicale. **Test à but non médical.





Sommaire

- 04 LE MOT DU MAIRE**
- 06 SÉCURITÉ**
- 09 ART & NATURE**
- 10 S.I.A.E.B.V.E.L.G.**
- 13 TRAVAUX**
- 15 ANIMATIONS**
- 21 A.L.S.H. ADOS**
- 22 ENFANCE & FAMILLES**
- 24 A.M.A.P.**
- 25 VOTRE MAIRIE EN PERSONN**
- 26 ACTION SOCIALE**
- 27 PAROLE D'UN ANCIEN**
- 28 EXPRESSION DE L'OPPOSITION**
- 29 SPÉCIALITÉ CULINAIRE**
- 30 INFOS PRATIQUES**



Magazine Municipal de HOURTIN Édition PRINTEMPS 2024

Directeur de la publication :
Jean-Marc SIGNORET

Adjoint à la Communication & au Numérique : **Stéphane MARGALEF**

Secrétaire de rédaction et mise en page :
Corinne TARDITZ BELLIARD

Régie publicitaire : **Edipublic**
Imprimerie : Offset 5 édition
Distribution : **AquiMédia**
Périodicité : trimestrielle

Contact : Hôtel de Ville
BP 26 - 33990 HOURTIN
Tél : 05 56 73 28 43
population@mairie-hourtin.fr



Certifié PEFC
Ce produit est issu
de forêts gérées
durablement et de
sources
contrôlées.
pefc-france.org





Le Mot du Maire



Chères Hourtinaises, Chers Hourtinais,

D'abord, je souhaiterais prendre un moment pour exprimer notre solidarité envers nos agriculteurs, ce sont les gardiens de nos terres. Aujourd'hui ils font face à des défis de plus en plus ardu. Les pressions économiques, les caprices du climat, et surtout, depuis quelques dizaines d'années des réglementations complètement déconnectées de nos réalités locales, qui sont autant d'obstacles dressés sur leur chemin. Ces hommes et ces femmes qui travaillent la terre de génération en génération méritent notre respect et notre soutien indéfectible.

Nous devons faire entendre leur voix, défendre leur cause, et œuvrer ensemble pour le respect et la richesse de notre terroir et ainsi préserver notre identité. Il est grand temps aussi de confronter les réalités de nos terres à la froideur des normes européennes, si éloignées des particularités de notre terroir médocain. Nos agriculteurs se voient souvent imposer des réglementations qui, loin de les aider, les entravent dans leur quotidien. La diversité, la richesse de notre culture, ne peuvent être compris par une réglementation uniforme. Il est temps que nos voix se fassent entendre, que nos spécificités soient respectées, et que nos traditions soient préservées. On nous assène de «manger bio» à longueur de publicités, mais que vaut-il quand il vient de l'autre bout du monde ? Que sont devenus les cantines scolaires ? Des centrales industrielles opaques sans âme et sans goût, avec des menus que personne ne comprend bien. Pourquoi n'y mange-t-on pas ce qui est produit localement ? Viandes, légumes, fruits ! Tout devrait être local. Pourquoi cette évidence n'est pas la réalité ? Pourquoi les enfants ne savent plus reconnaître un concombre d'une courgette ? C'est très grave ! Nous sommes un village de terroir, cependant nous aussi sommes en danger sur ce plan. Ce que nous mangeons, comment nous le préparons, font partie intégrante de notre identité.

Vous connaissez tous la boutade "les villes devraient être bâties à la campagne : l'air y est tellement plus pur." ? Cette blague est pourtant réelle, bien ancrée dans la tête de technocrates citadins. Oui, la transposition des normes citadines est effective sur notre sol, et sans surprise,

c'est totalement inadapté ! Notamment pour les petites exploitations, qui sont pourtant sans doute une des solutions, pour le travail et la vie en dehors de métropoles. Ensemble, nous pouvons redonner espoir à nos agriculteurs, assurer la sécurité de nos terres.

Vous souvenez-vous de ceux qui étaient sur le front des incendies, auprès des pompiers ? Nos agriculteurs, nos sylviculteurs ! Avec leurs tracteurs, leurs citerne ! Ici pas de problème, pas d'idées soit disant progressistes, pas de grands mots ou de mise en scène, juste des hommes et des femmes déterminés qui défendent leur village, celui du voisin, sans relâche, sans rien demander d'autre que de les laisser faire ! Ces compétences et ce savoir, on ne le trouve pas dans les travées des «grandes écoles» ou des cabinets ministériels ! La rupture avec le monde réel est consommée ; mais quand ça chauffe, c'est bien le monde réel qui agit !

Les incendies me permettent une transition car je me dois d'attirer votre attention sur une autre problématique qui nous touche de près : le déficit criant de volontaires au sein de nos pompiers. Ces héros de l'ombre, prêts à risquer leur vie pour protéger les nôtres, font face à une pénurie alarmante. Pourtant, dans notre Médoc, les distances sont longues et les feux de forêt peuvent se révéler dévastateurs, nous nous en souvenons tous !

La présence des casernes est d'autant plus vitale. Il est de notre devoir, de répondre à cet appel. Une soirée de recrutement a été faite dernièrement, j'espère que certains auront à cœur de rejoindre leurs rangs pour oeuvrer à la sécurité de tous.

"Dieu a fait la campagne, l'homme a fait la ville", ce qui fait que nous vivons dans un petit paradis, à chacun la responsabilité de le préserver.

Bien fidèlement,

Le Maire,
Jean-Marc SIGNORET





Une Halle à Hourtin ? Le bruit court que le projet est enfin lancé !

"Les marchés sont des carrefours de vie où se croisent les destins, se partagent les rires et se nouent les amitiés. Ils sont le ciment de notre société." (Yann ARTHUS-BERTRAND).

Nous aussi voyons cela ainsi et souhaitons renforcer la chaleur et la convivialité que l'on trouve au milieu de ses allées, qui sentent bon, aux couleurs qui attirent le regard, aux accents chantants et aux rires qui font parfois oublier la liste des courses...

Au cœur de notre village, ce projet se dessine : **la création d'une halle polyvalente Place de l'Eglise**. Pour des raisons évidentes d'espace et d'esthétique, celle-ci sera de taille raisonnable et devra s'intégrer et embellir notre magnifique place. Actuellement nous travaillons aux définitions exactes de l'emplacement définitif et des fonctionnalités du bâtiment. D'ici la fin d'année, nous souhaitons pouvoir avancer sur l'aspect esthétique et le dépôt du permis de construire.

Cette initiative, proposée lors de la campagne municipale de 2020, vise à revitaliser l'économie locale tout en renforçant le lien social au sein du village. Ce projet avait été fortement plébiscité par les Hourtinais et nous avons à cœur de tenir cet engagement.

Déjà plusieurs réunions d'échanges avec les commerçants de bouche ont été faites en février et mars, celles-ci ont permis d'échanger et de faire passer des remarques. Les riverains de la place seront également conviés bien sûr à un moment d'échanges privilégiés. Nous attendons cependant d'avoir des visuels suffisamment aboutis comme base de travail pour engager cette rencontre. Avant cela, plusieurs échéances administratives nous obligent pendant plusieurs mois...

Cette halle, sera les jours de marché, plus que jamais un lieu de rendez-vous des habitants et des visiteurs (jeudi toute l'année, et mardi, jeudi et samedi en saison). De nouvelles animations ou des nouveaux thèmes pourront être étudiés, pour continuer à faire vivre cet espace en dehors des jours réservés. Conçue pour continuer à accueillir des commerçants de bouche locaux, producteurs et artisans, abritée des intempéries, elle nous offrira une nouvelle expérience, où convivialité et découvertes seront au rendez-vous.

Selon une étude réalisée par l'Institut de Développement Économique Local, les marchés de village sont des moteurs essentiels pour l'économie locale. En effet, ils encouragent le commerce de proximité et favorisent les échanges entre les producteurs et les consommateurs. La présence d'un espace de marché dynamise les commerces alentour, attirant ainsi une clientèle nouvelle et variée et contribuant ainsi à la vitalité économique.

Les comportements d'achat des consommateurs sont également influencés par l'expérience unique offerte par les marchés de village. Nous avons déjà tous vécus cette expérience qui est décrite dans une enquête menée par l'Observatoire des Habitudes de Consommation, les consommateurs sont plus enclins à privilégier les produits locaux et de saison lorsqu'ils sont proposés sur un marché de proximité. De plus, la dimension sociale et conviviale encourage les interactions entre les commerçants et les clients, renforçant ainsi le lien de confiance et de proximité.

En résumé, nous pensons que c'est totalement dans l'esprit que porte déjà notre actuel marché Hourtinois et que ce nouveau bâtiment permettra de créer bien plus qu'un simple lieu d'achat, en offrant une expérience sensorielle et sociale riche en émotions, qui éveille les sens, nourrit l'âme et crée des souvenirs inoubliables.

À travers cette nouvelle halle, le village s'engage à soutenir ses agriculteurs, artisans et commerçants locaux. En offrant un espace de vente attractif et fonctionnel, la municipalité espère stimuler l'économie locale et créer un lieu de vie animé et convivial pour tous.

Le rendez-vous est donc pris d'ici deux ans pour l'inauguration de cette halle, symbole d'un petit renouveau économique et social pour notre village. D'ici là, nous ne manquerons pas de vous faire vivre l'avancée de ce projet.

Stéphane MARGALEF

*Sources :

- Institut de Développement Économique Local (IDEL), *Étude sur l'impact des marchés de village sur l'économie locale*, 2023.
- Observatoire des Habitudes de Consommation (OHC), *Enquête sur les comportements d'achat des consommateurs dans les marchés de proximité*, 2022.

Le Bus itinérant France Services

De nouveaux services administratifs arrivent !
Une mise en service pour le début du 2ème semestre 2024.

Le bus France Services de la Communauté de Communes Médoc Atlantique propose un accompagnement pour réaliser les démarches administratives et numériques liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite, le logement, l'emploi... onze services proposés.

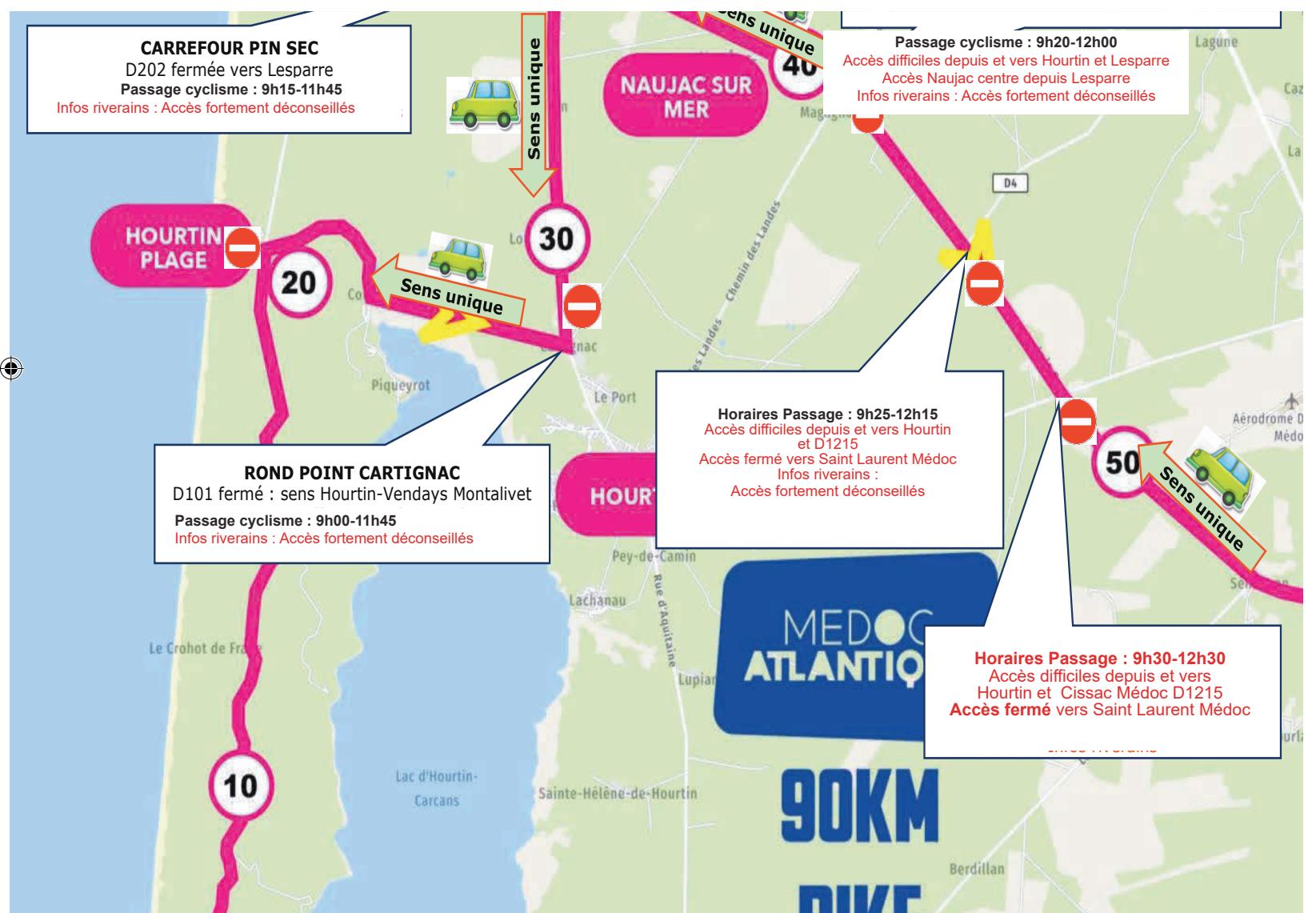


Sécurité

Passage du "Frenchman Triathlon" de CARCANS VENDREDI 10 et SAMEDI 11 MAI 2024

Les épreuves cyclistes L et XXL de la manifestation sportive "**Frenchman Triathlon CARCANS**" passent sur le territoire de la commune le vendredi 10 mai (épreuve L) et le samedi 11 mai (épreuve XXL).

Le passage de nombreux participants et leurs accompagnants vont perturber la circulation entre le rond-point de CARTIGNAC et HOURTIN plage. **Durant l'épreuve, la circulation se fera en sens unique entre le rond-point de CARTIGNAC vers HOURTIN plage.** Une déviation par la route de Saint-Isidore (piste 200) sera mise en place pendant la durée de l'épreuve.



Zone de circulation dans la commune perturbée par le passage des cyclistes entre 8h30 et 11h45





Zone de circulation (Lagunan) perturbée par le passage des cyclistes

passage entre
9h30/12h30



SAMEDI 11 MAI - Épreuve XXL

Zone de circulation perturbée par
deux passages des cyclistes
entre 8h00/10h30 et 10h00/14h30.

Circulation dans les deux sens.



passage entre
9h/11h30
et
11h30/15h15





Sécurité

Surveillance des plages océanes et lacustres

HOURTIN PLAGE



les week-ends du **18 au 20 mai, du 25 au 26 mai, du 1er au 2 juin,**
de 12 heures à 18 heures 30,

du 8 juin au 5 juillet de 12 heures à 18 heures 30,
du 6 juillet au 1er septembre, de 11 heures à 19 heures,
du 2 au 8 septembre de 12 heures à 18 heures 30.

Une seconde zone de baignade surveillée au Sud sera ouverte selon les conditions et à l'initiative du chef de poste : du 6 juillet au 1er septembre inclus de 14h00 à 19h00.

HOURTIN PORT

les week-ends du **15 au 16 juin et du 22 au 23 juin,**
de 13 heures à 18 heures,

du 29 juin au 5 juillet, de 13 heures à 18 heures,
du 6 juillet au 1er septembre, de 13 heures à 19 heures.

PIQUEYROT

du **6 juillet au 1er septembre inclus**, de 13 heures à 19 heures.

DEVENEZ

Sapeur-Pompier Volontaire à
Hourtin, le SDIS 33 recrute



Formulaire de
candidature

© SDIS33 Tous droits réservés

**Même avec peu de temps,
vous changez votre vie et
celle des autres !**



SCANNEZ-MOI



Réserve Naturelle
Dunes et marais d'Hourtin

2024

LES RENDEZ-VOUS ART & NATURE

JUILLET

LES RENDEZ-VOUS DU VENDREDI MATIN

12	CONTES EN MUSIQUE - Trio Philaldo
19	CONTES EN MUSIQUE - Natural Jazz
26	CONTES EN MUSIQUE - Doherty

POINT DE RDV

Piqueyrot
11h-12h30

Après club de voile,
sur la piste cyclable
vers l'anse
du Gaouléou

LES RENDEZ-VOUS DU MERCREDI SOIR

17	CONTES EN MUSIQUE - Natural Jazz
24	MUSIQUE - Un Océan de musique - Jazz
31	MUSIQUE - David Urban Trio - Chanson française festive

POINT DE RDV

Hourtin Plage
C 20h-22h
Parking de la
Maison de la glisse

AOÛT

LES RENDEZ-VOUS DU VENDREDI MATIN

2	CHANT - Vincent Karche - Rando'lyric
9	CONTES EN MUSIQUE - Natural Jazz
16	THÉÂTRE - Cie du tout vivant - "VOLER PREND DEUX AILES" Spectacle pour lever la tête

POINT DE RDV

Piqueyrot
11h-12h30

Après club de voile,
sur la piste cyclable
vers l'anse
du Gaouléou

LES RENDEZ-VOUS DU MERCREDI SOIR

7	CONTES EN MUSIQUE - Natural Jazz
---	----------------------------------

POINT DE RDV

Hourtin Plage
C 20h15-22h15
Parking de la
Maison de la glisse

- RÉSERVATIONS & INFORMATIONS -

TOUTES NOS SORTIES SONT GRATUITES MAIS LES INSCRIPTIONS SONT OBLIGATOIRES.

Bureaux de l'Office de Tourisme Médoc Atlantique de Lacanau, Carcans-Maubuisson, Hourtin, Naujac-sur-Mer, Grayan-et-l'Hôpital, Saint-Vivien-de-Médoc, Soulac-sur-Mer et le Verdon-sur-mer

05.56.03.21.01 — info@medoc-atlantique-tourisme.com

<https://www.onf.fr/vivre-la-foret/activites-et-loisirs-en-foret/+205b::visites-de-la-reserve-des-dunes-et-marais-dhourtin.html>





Mise en lumière de plusieurs actions en faveur des zones humides et des milieux aquatiques

La commune de HOURTIN présente un patrimoine naturel remarquable avec le plus grand lac naturel d'eau douce entièrement en France, de vastes zones humides naturelles, un important réseau de crastes et cours d'eau...

La Mairie s'est engagée dans de nombreuses démarches environnementales de restauration et de préservation de ces milieux qui assurent des rôles multiples et dans l'intérêt de tous notamment :

- d'éponge pour tamponner les effets des crues brutales et des sécheresses,
- de filtres naturels pour préserver la qualité du lac,
- de zones de frayères et d'accueil pour la biodiversité : flore, faune piscicole, avifaune...
- de supports d'usages et d'activités pleinement inscrits dans la culture médocaine.

Enfin, dans le contexte de changement climatique actuel, les zones humides permettent également de stocker du carbone. Au niveau mondial, cela représente plus d'un quart du carbone produit. Elles réduisent ainsi l'impact des gaz à effets de serre et participent à l'atténuation du changement climatique global.

Restauration et gestion conservatoire de lagunes forestières communales

La commune de HOURTIN accueille une densité importante de lagunes forestières, mares typiques du Massif des Landes de Gascogne.



Vue sur la lagune forestière de la Vache restaurée en 2017, au cœur du Massif forestier communal

Depuis 2017, la Mairie s'est associée avec le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine et le SIAEBVELG, Syndicat de Bassin Versant des Lacs Médocains, pour une démarche de préservation de ces écosystèmes très particuliers.

Chaque année sont ainsi réalisées des opérations de **restauration des profils naturels des lagunes** : reprofilage de berges en pentes douces, limitation de l'asséchement de ces sites par le drainage, entretien de la végétation....

Plusieurs sites ont bénéficié d'opérations : la lagune de la Vache, plusieurs lagunes dans le massif communal des Jolles, de Garthieu...

Pour 2024, des opérations sont prévues autour de la lagune de Mincouse.

Restauration, préservation et valorisation de zones humides sur les sites de Lupian, Palu de Molua et des Trous de Bombes en lien avec l'aménagement du parc photovoltaïque

En 2017, le parc photovoltaïque des lacs médocains situé en bordure de la zone d'activités de HOURTIN a été aménagé sur près de 70 ha. Pour limiter les impacts sur l'environnement de cet aménagement, le porteur du projet finance des travaux sur plusieurs sites de la commune.



Vue sur un trou de bombe avec de beaux herbiers de nénuphars favorables aux libellules et aux amphibiens

Sur le site même du projet de parc photovoltaïque, un secteur de près de 40 hectares présentant une très haute valeur environnementale, constitué de **trous de bombes** qui abritent aujourd'hui de nombreuses espèces animales et végétales a notamment été évité pour préserver ces écosystèmes singuliers.

Plusieurs autres **secteurs** autour de la Berle de Lupian et du Palu de Molua ont également pu être restaurés sur près de 150 hectares afin de compenser les impacts de l'aménagement des panneaux photovoltaïques sur d'anciennes parcelles forestières.



Les actions qui y sont menées visent :

- **la restauration hydraulique** des zones humides en les reconnectant avec les cours d'eau attenants. Ces travaux ont eu un effet très bénéfique pour la qualité d'eau du lac.

- **l'entretien de la végétation** par pâturage extensif ou par broyage léger pour favoriser la flore locale typique et l'expression d'espèces patrimoniales telles que la Bruyère méditerranéenne, la Spiranthe d'été... et la présence de cortèges faunistiques diversifiés : Fadet des laîches, Fauvette pitchou, Courlis cendré, Vanneau huppé...

L'ensemble de ces sites et de ces actions font l'objet de **suivis spécifiques** réalisés en collaboration entre la Mairie, les exploitants des parcs solaires et le SIAEBVELG, syndicat de bassin versant des lacs médocains, à qui la Mairie a délégué la gestion conservatoire de ces sites. Les résultats sont très positifs avec de **beaux sites naturels dont les fonctionnalités sont restaurées**.

Restauration de zones humides en bordure de lac et optimisation des écoulements sur l'amont du bassin versant

Les lacs médocains et zones humides sont des écosystèmes remarquables et sont aussi un atout majeur de l'activité économique et touristique du territoire. Ils sont néanmoins très sensibles à la pollution des eaux avec des risques de dégradation de qualité et de déclin de la biodiversité, accentués par les changements climatiques.

En amont de notre bassin versant, on retrouve de vastes zones agricoles et forestières sur les têtes de bassin versant. **Ces zones d'interfaces sont stratégiques pour la préservation de la ressource en eau, qui doit être réfléchie globalement.**

Dans le cadre d'un **appel à projets de la Région et de l'Agence de l'Eau** lancé en 2021, le Syndicat des lacs médocains (SIAEBVELG), la commune de Hourtin et l'ensemble des acteurs de la recherche et du territoire : agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, communes, association de protection de la nature... se sont engagés dans un programme d'actions visant à restaurer et à préserver ces zones de têtes de bassin versant. **Ce projet pilote** menée sur la commune a valeur d'expérimentation et permettra **d'optimiser pour l'avenir la préservation de la ressource en eau**.

Les actions menées sur **le cours d'eau de la Caillava** ou encore de **la Garroueyre** ces dernières années ont permis de restaurer plusieurs dizaines d'hectares de zones humides et là encore leurs fonctionnalités naturelles. Ces opérations sont reconnues à une échelle nationale comme des projets pilotes et très positifs s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature.

Ces démarches sont le fruit de collaborations avec l'ensemble des acteurs du territoire et témoignent de l'engagement de la Mairie de Hourtin dans des démarches en faveur de l'environnement.



Vue sur la Berle de la Caillava et ses zones humides attenantes, servant de zones d'expansion des eaux en crues, de filtres naturels....





La chenille processionnaire

Chaque année, ces petits insectes poilus envahissent notre région et village. La chenille processionnaire est partout de la Bretagne, du Grand-Est, du Sud ou encore de l'Île-de-France. Une prolifération accentuée par le réchauffement climatique et la plantation massive ces dernières années de pins. Gros plan sur ce nuisible urticant et potentiellement dangereux, qui provoque un affaiblissement important de nos arbres.

Qu'est-ce qu'une chenille processionnaire ?

Il s'agit d'une espèce de lépidoptères. A l'âge adulte elle se transforme donc en papillon. Sa larve prend la forme d'une chenille pouvant mesurer jusqu'à 40 mm de long, le corps parsemé de taches rouges et le ventre jaune. La chenille processionnaire est recouverte de poils de soies urticantes et allergisantes pour l'homme et l'animal.

Comment se déplacent-elles ?

On les appelle chenilles "processionnaires" en raison de leur mode de déplacement. En effet, ces petits insectes velus qui se nourrissent des pins et avancent en une file indienne pouvant s'étendre sur plusieurs mètres.

Les chenilles processionnaires sont-elles dangereuses pour l'homme ?

Les micro-poils présents sur le dos de l'insecte sont projetés en l'air lorsque la chenille se sent menacée. Composés de dards, ils libèrent une toxine urticante pouvant entraîner l'apparition de boutons durant trois à quatre jours environ.

Extrêmement volatiles, ces poils urticants peuvent aussi être respirés ou entrer en contact avec les yeux et engendrer des troubles oculaires ou respiratoires. Une atteinte à l'œil et une pénétration dans le globe oculaire peut notamment avoir de graves conséquences. Chez des personnes fragiles ou ayant des antécédents allergiques importants, la piqûre peut aller jusqu'au choc anaphylactique.

Le risque des chenilles processionnaires sur les animaux

Le danger est également présent chez les animaux de compagnie. Un chien, un chat, un cheval ou encore un bovin qui aurait léché sa piqûre ou l'insecte risque une nécrose de la langue s'il ne reçoit pas rapidement un traitement à base de corticoïdes.

Comment soigner une piqûre de chenille processionnaire ?

Après une piqûre ou une suspicion de piqûre, il est recommandé de laver abondamment à l'eau froide, sans frotter, afin de ne pas casser les poils urticants, ce qui libérerait davantage de toxine dans l'organisme. L'utilisation d'un papier collant pour décrocher les poils peut aussi être une solution. La prise d'antihistaminique sera efficace pour soulager les démangeaisons. En cas de forte allergie, un professionnel de santé pourra prescrire un traitement à base de corticoïdes.



Comment les éviter ?

Les communes usent de pièges pour intercepter les chenilles processionnaires. La pulvérisation de biotoxines est particulièrement utilisée, provoquant la mort des larves par ingestion. L'installation de nichoirs à mésanges dans les zones à risques est aussi pratiquée, l'oiseau étant particulièrement friand de la chenille processionnaire. Il est recommandé d'éviter les endroits potentiellement infestés, de porter des vêtements couvrants lors de balades en forêt ou en campagne.

Aux écoles, des pièges sont installés au début de l'hiver, avant que les températures remontent et réveillent nos amies à poil urticant. Les pièges ceinturent le tronc de l'arbre et suivent sa croissance. Cette ceinture guide les chenilles dans une poche afin de les piéger et ainsi empêcher de descendre au sol.

Des nichoirs ont été également installés sur la commune pour la nidification des mésanges (prédateur de la chenille). Cependant, le renouvellement des pièges est à prévoir chaque année. Le piège collier contre la processionnaire du pin peut être réutilisé, mais les sacs sont à changer tous les ans après la descente car chaque année, ils sont pleins. Le résultat est 100% efficace !



Travaux



Des travaux d'élagage faits en régie.



Entretien et réalisation d'aménagement paysager à l'Ile aux enfants par les agents des espaces verts.
Nettoyage, préparation des sols et plantations en favorisant les espèces végétales les plus adaptées aux particularités du terrain.



Les espaces et jardins publics n'ont pas à accueillir les crottes de chiens.

Propriétaires, soyez responsables en ramassant vos crottes !

Tout le monde ne maîtrise pas le langage canin, acceptez de mettre votre chien en laisse dans les lieux publics.



Réparations et diagnostics véhicules toutes marques

**11 rue de l'Industrie
33990 HOURTIN
Tél. 05 56 09 31 00
eurl.hmauto@orange.fr**



Entendre, votre spécialiste de l'audition

Marie QUINETTE & Gaspard BARNEAUD
Audioprothésistes D.E.

ENTENDRE LESPARRE-MÉDOC
05 56 73 74 29

ENTENDRE CASTELNAU-DE-MÉDOC
05 56 49 32 86

Audition Aquitaine - RCS Bordeaux 485 148 019 / Maric - RCS Bordeaux 788 545 440 - Mars 2024

AMBULANCES DU LAC

05.56.41.46.77

Transports toutes distances 7J/7

Olivier et son équipe
Compétences, disponibilité, courtoisie

2, rue de la Gare - 33990 HOURTIN

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE **ALAIN ROBERT**

LESPARRE-MÉDOC

28 COURS DU MAL DE LATTRE DE TASSIGNY
05 56 73 40 61

CASTELNAU-DE-MÉDOC

6 ROUTE D'AVENSAN
05 56 58 14 76

dignite-funeraire.fr

**OBSÈQUES
CONTRATS OBSÈQUES
MARBRERIE**

Hab. 18-75-0001

MONTAGE_PUB_MARS_2024.indd 2

03/04/2024 10:58



Culture, Animations, Sports

AVRIL

DU SAMEDI 13 AU DIMANCHE 21

28ème Académie Internationale de Musique
organisée par l'UMHM
programme page 18

Plus d'infos umhm.org



SAMEDI 27 - 20H00

LOTO

Organisé par l'association LAC
De nombreux lots : 40 lots dont jambons, cafetière Senseo, vin, électroménager
2,00 le carton ; 10 achetés, 1 offert
Salle des fêtes - HOURTIN bourg

SAMEDI 20 AVRIL - de 15h00 à 17h00

Lectures au musée

Organisées par DHMV
De 15h00 à 16h00 de 5 à 10 ans,
De 16h00 à 17h00 pour les plus grands, jeunes et adultes
Inscriptions obligatoire au 07 85 16 17 49
Musée " Regards sur le passé " - HOURTIN bourg



MAI



SAMEDI 11 MAI - 21H00

Concert Grand Coeur

Organisé par la municipalité.
Slam - Electro - World
Tarif : 10,00 €

Salle des fêtes - HOURTIN bourg

DIMANCHE 5 - DE 9H30 à 12H00

Stage de zumba

organisé par la section Danse de l'USCH
Pour tout public - Dress code : pyjama
Tarif : 10,00 €

Salle des fêtes - HOURTIN bourg



Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
mairie-hourtin.fr - onglet "Culture, Animations et Sports"



Culture, Animations, Sports

MAI



SAMEDI 25 - 19H00

Concert du Quatuor Akilone & d'Alain Meunier

Organisée par Le Festival VIBRE et la municipalité.

Au programme : Dvorak quatuor op.105, Concerto de Schuman en quintette avec Alain Meunier, Janacek quatuor n.1 15,00 €, plein tarif ; 8,00 €, tarif réduit

Eglise Sainte Hélène - HOURTIN



SAM. 31 & DIM. 1^{er} JUIN - 20H30

GALA de danse

Organisé par les sections gym & danse de l'USCH

Entrée : 8,00 €

Vente des places le 25 mai à 9h30 au cinéma "Lou Hapchot"

Renseignements : 05 56 09 17 99

Cinéma Lou Hapchot - HOURTIN bourg

VENDREDI 24 - 15H00

Conférence " Les Vikings dans l'Ouest de la France"

Organisée par l'UTLHM et animée par Frédéric BOUTOULLE
Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent; 4,00 € / adhérent
plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.php

Salle d'animation - HOURTIN Port



DIMANCHE 26 MAI - 15H00

Osez Hourtin

Organisée par l'USCH

Natation en eau libre de 16 ans à + de 35 ans

Licence FFN ou FFTRI obligatoire

Renseignements USCH 05 56 09 17 99

HOURTIN Port



JUIN



VENDREDI 7 - 15H00

"La légende noire de Néron"

Conférence organisée par l'UTLHM et animée par Julie GALLÉGO
Tarifs : 7,00 €/ non-adhérent; 4,00 € / adhérent
plus d'infos : www.utlhm.net/conferences-programme.php

Salle d'animation - HOURTIN Port

Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
mairie-hourtin.fr - onglet "Culture, Animations et Sports"



SAM. 8 & DIM. 9 - 14H00 à 18H00

BAMBINO PARTY

Organisée par l'Office de Tourisme Médoc Atlantique
Nombreuses activités et spectacles gratuits pour les enfants de 2 à 12 ans

Ile aux enfants - Hourtin Port



★★ InfluenceS ★★

L'Epicturale fête ses 20 ans

Salle d'animation de Hourtin port
Vernissage le vendredi 14 juin à 18h30

SAMEDI 15 - 21h00

BAL COUNTRY avec clé usb

Organisé par l'Association "Les Despérados"
ouverture des portes 19h30
Petite restauration sur place
Entrée : 6,00 €

Salle des fêtes - Hourtin bourg

SAMEDI 15 & DIMANCHE 16

Exposition de peintures " Influence "

proposée par l'association "Les Epicturales"
Vernissage ouvert au public le vend. 14 à partir de 18h30
Horaires : de 10h00 à 12h30 & de 14h30 à 19h00
Entrée gratuite

Salle d'animation - Hourtin Port



exposition de patchwork

SAMEDI 22 - 20h30

REPAS du village

Organisé par l'association LAC
Formule repas de quartier : apportez votre diner et venez faire la fête grâce à l'animation DJ toutes générations.
Participation : 5,00 €/ personne
Renseignements : 06 24 39 71 23 (de 16h00 à 20h00)

Salle d'animation- Hourtin Port

SAM. 22 & DIM. 23 - de 10h00 à 18h00

Exposition Patchwork

Organisé par la la section "Les petites mains" de l'USCH
Entrée gratuite

Salle "André Lagune" - Hourtin bourg





Culture, Animations, Sports

JUIN

DIMANCHE 23 - 10h30

CONCERT de fin d'année

organisé par la section musique de l'USCH
Entrée gratuite

Salle d'animation - Hourtin port



DIMANCHE 30

Les foulées Hourtinaises

Organisées par la section Triathlon de l'USCH
Courses de 5 km (départ 9h00) & 10 km (départ 10h00)
Renseignements : 05 56 09 17 99 / 06 35 35 39 30
Inscriptions : chrono33.fr/hourtin/index.php

Esplanade Christian Renard - Hourtin port

28^{ème} Académie Internationale de Musique Hourtin Médoc Programme des concerts

MARDI 16 AVRIL- 20h00

Concert des professeurs de l'Académie

"Carte blanche"

Au programme :

- Oeuvres de Brahms,
- oeuvres de Schubert.

Eglise Ste Hélène - Hourtin



VENDREDI 19 AVRIL - 20h00

Grand concert des élèves de l'Académie

Au programme :

- Mozart : ouverture des noces de Figaro
- Haëndel : Loargo (Extrait de Xerxes)
- Elgard : Sérénade pour cordes
- Rimsky Korsakov : Chant et danse des Skaramoches (Extrait Sadko)
- Une trilogie des Beatles avec Eléonor Rigby (let it be)
- Led Zeppelin avec Kashmir

Eglise Ste Hélène - Hourtin



Vous pouvez suivre l'évolution de ces animations sur le site de la mairie :
<http://mairie-hourtin.fr/agenda/>



L'ÉPICTURALE INTERVIEW de Marilou BOURGEON-VINCENOT

Pouvez-vous nous expliquer quand est née l'association l'Epicturale ?

L'Epicturale est née il y 20 ans, du bon vouloir de Francine NOLIBOIS et Dany DUMOLLARD.

GALI, la professeure d'Arts plastiques a été recrutée il y a 17 ans à l'ouverture du deuxième atelier. Toutes les techniques sont utilisées : acrylique, pastels, crayons.... Il faut dire que Gali a une véritable formation d'arts plastiques et qu'elle est peintre professionnelle. Elle nous amène à beaucoup d'interprétations personnelles grâce à sa pédagogie. Nous avons le top niveau sur la qualité de l'enseignement, car « l'art doit être la libération de soi ». Les élèves des ateliers y sont très attachés



Où ont lieu les activités de l'Epicturale ?

Les activités ont lieu dans les locaux de l'école primaire conformément à une convention signée entre la Mairie et l'Epicturale.



A qui s'adressent vos ateliers ?

Nous nous adressons à tous les peintres, même novices de 12/13 ans jusqu'àpas d'âge. Plusieurs adolescents, membres de l'association, ont intégré des classes artistiques et «disparaissent» en seconde sur BORDEAUX.

En revanche les ados qui fréquentent les lycées de PAUILLAC et de LESPARRE continuent leurs ateliers avec nous. Il y a au sein de l' Epicturale un véritable mélange intergénérationnel qui satisfait tout le monde.

Y-a-t-il une animation dans l'année où vous présentez les travaux de vos adhérents ?

Oui, chaque année, nous organisons une exposition dans la salle d'animation à Hourtin Port pour présenter les peintures et dessins de l'année suivant un thème donné par **Gali**. Cette année, cette exposition aura lieu du 15 au 16 juin – de 10h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00. Le vernissage, ouvert à tous, sera réalisé le vendredi 14 juin à 18h30. Bien sûr, le vernissage comme l'exposition sont gratuits.

Pouvez-vous nous expliquer le projet que vous avez avec la mairie ?

Cette année, nous participons à un projet proposé par la mairie sur le thème : « Si les peintres avaient vécu à Hourtin, comment l'auraient-ils peint ? ». Une dizaine de toiles seront sélectionnées et remises à la mairie. Celles-ci seront reproduites sur Dibond au format photographique couleur de 73 cm par 1 m pour y être exposées en extérieur Place de l'Eglise et sur le port début Avril et Juillet/Août.

Contact l'Epicturale : 06 82 02 41 33





U.S.C.H.

VACANCES OMNISPORTS

2024

6 - 10 ANS



Du lundi 15 au
vendredi 19 avril

DIVERSES ACTIVITÉS
SPORTIVES et UNE JOURNÉE
"HANDI-VALIDE"



Tarifs définis en fonction
du quotient familial

Places limitées



Profitez des vacances pour
faire découvrir à vos enfants
ou petits-enfants des activités
de loisirs sportifs !

Inscriptions et informations:
SOPHIE : 06 25 40 79 15

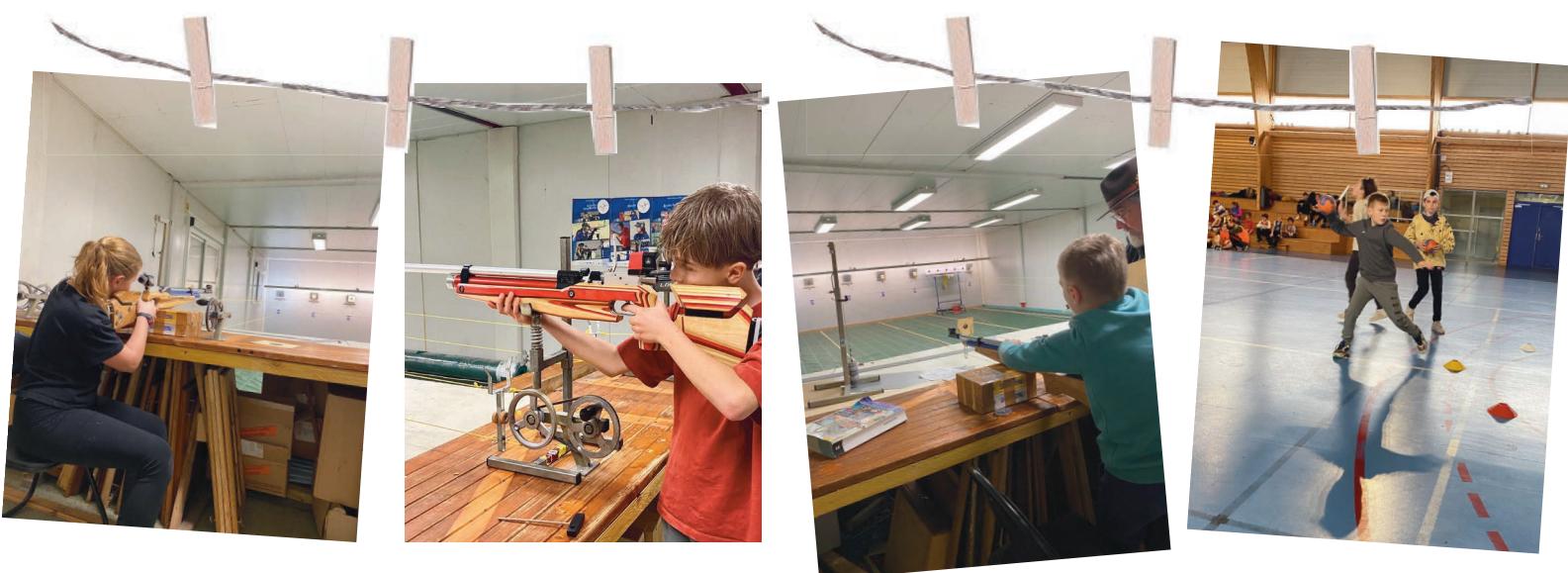
INSCRIPTION A LA SEMAINE

usch@wanadoo.fr





A.L.S.H. Ados



SPORTS VACANCES ADOS FEVRIER

Du 19 au 23 février, les CM2 et collégiens hourtinais ont pu bénéficier des sports vacances ADOS en partenariat avec le Conseil Départemental. Les sports d'adresse étaient à l'honneur avec deux temps forts :

- **La découverte du Tir sportif** avec le président et ses éducateurs de la section Tir du SAM de LESPARRE. Un grand merci à eux pour leur accueil, leur investissement et leur patience auprès des jeunes.

- **L'inter centre** organisé par les éducateurs sportifs de LESPARRE, moment de partage, de bonne humeur et de dépassement de soi pour nos jeunes qui se sont démenés tout au long de la journée.

La semaine s'est clôturée par une chouette sortie bowling appréciée par tous !

Rendez-vous du 15 au 19 avril pour les prochains sports vacances ados spécial foot !





Enfance & Familles

VIVRE ENSEMBLE

A la Une !

le Collège Jules Chambrelent

**Une ouverture culturelle,
par le théâtre et le cinéma...**

Ça s'est passé en novembre...

Les élèves de 5ème et de 4ème, ainsi que les éco-délégués, ont pu assister lundi 20 et mardi 21 novembre, à une pièce de théâtre proposée par la compagnie 24-92 en partenariat avec le PNR (Parc Naturel Régional). Cette pièce, drôle et interactive, a permis aux élèves de s'interroger sur nos modes de consommation et sur l'avenir de la planète.

Des projets pour le printemps...

La compagnie Bravache de BORDEAUX viendra présenter «L'Iliade comme vous ne l'avez jamais vue» aux élèves de 6ème et aux élèves latinistes le mardi 9 avril au collège : la véritable histoire de la terrible guerre de Troie. Quand les dieux et déesses de l'Olympe s'amusent des mortels, le sang coule à flot et les passions se déchaînent. Et n'oublions pas que tout ça part d'une pomme !

Puis, au mois de mai, le Ring Théâtre de Besançon jouera pour la quatrième année «The Lulu Projekt» devant nos élèves de 3ème. Un texte de théâtre contemporain de Magali MOUGEL qui trace le portrait d'un adolescent qui, à sa manière, et quitte à être mis au ban de la normalité sociale, détourne l'ordonnance imposée dans une fuite en avant émancipatrice et libertaire.

Et le projet « Collège au Cinéma » se poursuit...

Les 5ème participent toujours à l'opération financée par le Conseil Départemental de Gironde «Collège au Cinéma» en partenariat avec le cinéma «Lou Hapchot».

Lutte contre le harcèlement Le collège aussi se mobilise...

La cellule pHARe (Lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement) a été mise en place au collège. Elle est composée d'adultes encadrant les élèves (professeures, AED, CPE, infirmière scolaire...).

Le vendredi 12 janvier, 27 élèves volontaires pour devenir ambassadeurs pHARe se sont retrouvés pour une journée de formation avec les enseignants. A travers des apports théoriques, des mises en situation, des ateliers et des jeux de rôle, ils ont été sensibilisés à la notion de harcèlement, mais aussi à celle d'empathie, d'écoute...

Après cette journée, ils vont participer au prix national «NON au Harcèlement» en réalisant des affiches de sensibilisation.

FACE AUX HARCELEURS, FAITES LE BON CHOIX, DEVENEZ AMBASSADEURS !





L'équipe d'animation de l' ALSH «la compagnie des petits loups»

Ils accueillent vos enfants de 3 à 10 ans à l'accueil périscolaire, la restauration, le mercredi et durant les vacances...



Ticia, Clémence, Maéva, Mélissa (de gauche à droite)



Sonia, Quentin, Sandra, Éléa, Jérôme (de gauche à droite)

VACANCES d'ÉTÉ aux centres de loisirs

Les ALSH accueilleront vos enfants de 3 à 15 ans, tout l'été du 8/07 au 30/08.

Attention ! Les services seront fermés les 15 et 16/08.

Ouverture des réservations pour les enfants hourtinais le 13/05/2024, sur **Inoé** exclusivement.

Les programmes d'activités paraîtront courant juin.

Les repas des petits gastronomes, aux centres de loisirs

Changement de prestataire

Depuis le 1er février, la cuisine centrale de la commune de VENDAYS MONTALIVET confectionne les repas chauds pour les Centres de Loisirs.

Les adultes se mobilisent pour accompagner les enfants dans la gestion de leurs émotions

Un projet de rencontres et d'échanges pour tous

Quelles que soient les raisons invoquées ou supposées, les adultes qui, au quotidien vivent avec ou aux côtés d'enfants et d'adolescents (parents ou grands-parents, enseignants, animateurs, atsem...), constatent une sensibilité accrue chez les enfants et les adolescents, dès le plus jeune âge, et leurs difficultés parfois à gérer leurs émotions, dans des situations de la vie courante.



C'est pourquoi, le Pôle Enfance & Jeunesse a proposé à quelques parents délégués de classe primaire de construire ensemble un programme de rencontres pour les parents et les enfants, devant permettre à tous de prendre en compte cette évolution et d'accompagner nos enfants pour un mieux-être.

Ce programme, qui se veut ludique et dans le respect des convictions de chacun, nous donnera à tous, parents, grands-parents, enfants, professionnels, l'occasion de nous rencontrer, de partager des idées et des informations... pour comprendre et avancer ensemble.

Au programme : du cinéma, des échanges avec des professionnels, des contes pour méditer, des temps de partage et de découvertes...





Une A.M.A.P. à HOURTIN

Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne -AMAP- est créée à HOURTIN.

En ces temps de colères et de désespoirs paysans, il est intéressant de voir des citoyens qui se regroupent pour soutenir les petits agriculteurs locaux.

Ici, il s'agit de quatre femmes du village qui ont décidé de rassembler un collectif pour qu'une distribution de paniers de légumes de maraîchers locaux puisse avoir lieu de façon hebdomadaire. Mais une AMAP, ce n'est pas seulement un panier !

Les AMAP existent en France depuis 2001 avec leur création dans le Var. Elles sont maintenant plus de 2200, elles répondent à un vrai besoin des petits agriculteurs de vente directe sans intermédiaire et d'engagement d'achat sur un an. Et cela convient à la demande des consommateurs- appelés ici Consom'acteurs- d'avoir des produits frais, de saison et de proximité.

Les AMAP soutiennent une agriculture respectueuse de l'environnement (mais pas obligatoirement bio) et contribuent au maintien des petits agriculteurs (la part des agriculteurs dans la population active étant passée de 30% dans les années 1950 à 3% maintenant).

Dans notre village, une réunion a eu lieu au bar l'Escale en février qui a rassemblé 30 personnes qui voulaient comprendre ce qu'est une AMAP et vérifier si cela pouvait les intéresser. Il s'agit en effet d'un engagement sur un an et cela ne correspond pas à tous les modes de vie.

Deux maraîchers étaient présents : Greg HULLOT des jardins du Preuilh à NAUJAC, Julie et Cédric ROBILLARD du Potager d'Iris (qui proposent aussi des œufs) de NAUJAC également qui ont expliqué ce qu'ils pouvaient offrir et comment ils s'arrangeaient entre eux pour assurer des paniers 47 semaines par an. Le panier coûte 14,50 € c'est une moyenne et plus de 40 légumes différents sont proposés tout au long de l'année.

Greg HULLOT fournit des paniers depuis 2006 à VILLENAVE d'ORNON, MONTALIVET et LACANAU. Il ne cache pas que ce système représente 80% de ses gains mais il conserve la boutique de vente directe à laquelle beaucoup de Hourtinais se rendent déjà pour chercher les légumes frais dont ils ont besoin.

Julie et Cédric ROBILLARD sont nouveaux dans le circuit AMAP mais connus des Hourtinais car ils viennent sur le marché depuis plusieurs saisons.

L'AMAP (qui peut être un collectif sans statut) est chargée d'assurer le lien avec le producteur pour l'information et la communication, de rechercher les consommateurs, de prendre les inscriptions, d'organiser la distribution mais aussi quelques chantiers de plantation ou de récolte chez le producteur. Les consommateurs sont liés par un contrat avec le producteur dans lequel l'agriculteur s'engage à fournir un panier hebdomadaire de produits à un prix équitable qui est payé à l'avance soit par mois, soit par trimestre, soit annuellement.

Le lieu de distribution reste à définir (au moment de l'édition de cet article). L'AMAP n'a besoin que d'un lieu couvert et éclairé pour décharger les paniers que les consommateurs viennent chercher. Il faut dire aussi que l'AMAP est un lieu de rencontres et de solidarité et que les chantiers sur l'exploitation sont souvent de bons moments de convivialité.

Pour tout renseignement : amap.hourtin@mailo.com

Sylvie PETITJEAN



Votre mairie en personne



**Un portrait d'agent vous est proposé. Son engagement, ses missions, sa passion....
Véronique nous raconte.**



Véronique LARGENTON, A.T.S.E.M. pouvez-vous nous présenter ?

Bonjour, j'ai 61 ans et j'exerce avec passion le métier d'A.T.S.E.M. (Agent Technique Spécialisé - École Maternelle) depuis 31 ans au sein de la commune de Hourtin. « la mémoire », comme disent mes jeunes collègues...

Brestoise d'origine, je me suis installée à Hourtin en 1988.

Après quelques missions saisonnières dans la région, j'ai eu l'opportunité de travailler à l'école maternelle de Hourtin. Le début d'une aventure comme A.T.S.E.M. ! A l'époque, nous étions deux agents techniques spécialisés pour trois classes.

Présentez-nous votre métier, vos motivations...

Le métier d'A.T.S.E.M. est riche et diversifié, allant de l'accueil des enfants le matin à la porte de l'école, à l'assistance de l'enseignant dans les activités scolaires (peinture, motricité, graphisme, langage, vie en collectivité...), en passant par l'entretien des classes et de l'école.

A Hourtin, les A.T.S.E.M. contribuent aussi à la restauration scolaire et à l'animation au Centre de Loisirs durant les vacances, avec les animateurs. Cela nécessite d'être adaptable et d'aimer le changement, car la routine n'est pas de mise.

J'ai la chance aussi d'avoir une mission spécifique : l'accompagnement des stagiaires. Cela consiste à accueillir, guider, informer, des jeunes venus d'écoles du Médoc pour découvrir le fonctionnement d'une école maternelle et les missions des agents impliqués auprès des enfants. Une mission qui, elle aussi, prépare l'avenir...

Depuis 2018, un A.T.S.E.M. est partie prenante de l'équipe éducative. Cela renforce notre rôle.

Ce que j'aime, c'est avant tout, accompagner les enfants dans leur parcours vers l'autonomie. C'est un réel plaisir, voire une fierté, de voir ces « petits bouts » grandir. Je les recroise parfois quelques années plus tard, lorsqu'à leur tour, ils viennent accompagner leurs enfants à l'école.

Racontez-nous un moment spécial...

Les rentrées scolaires ! Certains enfants sont contents de revoir leurs camarades et ils retrouvent alors rapidement leurs repères. Mais pour les plus jeunes, c'est un moment de séparation qui s'accompagne souvent de pleurs. Le rôle de l'A.T.S.E.M. est alors de consoler, de faciliter le passage dans le rythme scolaire. La collaboration avec l'enseignant est alors plus que jamais importante.

Que pouvons-nous vous souhaiter ?

Me souhaiter de garder mon dynamisme et mon humour afin de terminer une mission pas toujours très facile, certes... mais pleine d'amour, de mots et de maux d'enfants... avant de prendre dans quelques années, une retraite bien méritée !

Merci Véronique.

Nous vous souhaitons de conserver ce dynamisme et cet humour qui font de vous une force pour terminer sereinement votre rôle auprès des enfants.



Action Sociale

Vous rentrez chez vous après une hospitalisation

Après une hospitalisation, le retour à domicile peut s'avérer difficile du fait de la fatigue, d'un état de santé encore fragile. Il est possible d'anticiper ces difficultés, avant et pendant l'hospitalisation, en prenant contact avec le service social de l'hôpital. Celui-ci vous indiquera les solutions qui sont envisageables à votre sortie de l'hôpital. C'est à vous ou à vos proches de demander son passage.

Contacter également votre mutuelle qui peut financer 6 à 10h d'aide à domicile sur 15 jours.

Votre proche va quitter l'hôpital : comment se préparer au retour à domicile ?

1) Une aide au retour à domicile après une hospitalisation (ARDH) peut être attribuée aux retraités (+55 ans) nécessitant une prise en charge spécifique liée à une situation de fragilité durant la période de convalescence après un passage en établissement de santé. Cette demande d'aide est directement réalisée par le service social de l'hôpital. C'est ensuite la CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) qui intervient pour organiser la mise en place des aides en évaluant votre situation à votre domicile. Sous condition de ressources l'ARDH peut prendre en charge jusqu'à 73 % des frais d'aide à domicile.

2) Une aide financière : l'AGIRC ARCCO à partir de 75 ans dont vous pouvez bénéficier en cas de difficultés temporaires ou trouver des solutions pour adapter votre domicile - Contacter directement le 0 971 090 971 (service gratuit- prix d'un appel) ou <https://services75ans.agirc-arcco.fr/>

Votre proche est dépendant :

- Allocation Personnalisé d'Autonomie. Si la personne a déjà l'APA, une révision du dossier peut être demandée si l'état de santé se dégrade pour obtenir plus d'heures. Si aucune demande n'a été faite, la personne peut demander un APA d'urgence (sous conditions) en attendant que le dossier APA soit réalisé.

Le C.C.A.S de Hourtin est là pour vous renseigner sur les différentes aides

05 56 73 28 43 choix 6 (le lundi et jeudi de 9h à 12h et de 15h à 17h et mardi de 9h à 12h)

ou par mail : csailley@mairie-hourtin.fr



Notre centenaire, **Simone PENOUTY a fêté ses 100 ans le 5 janvier dernier.**

Positive, souriante et appréciant les bons repas "c'est mon médecin qui me l'a conseillé dit-elle", elle apporte ainsi sa bonne humeur au sein du club du 3ème âge qui donne envie à bien des adhérents de vieillir comme elle.

Le repas des aînés

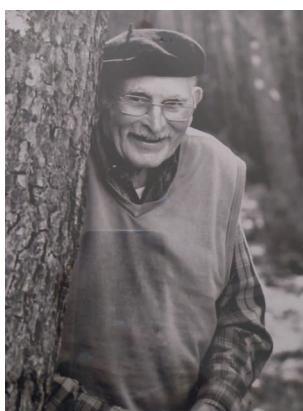
Dimanche 10 mars, ils étaient plus de 212 à avoir répondu à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour profiter de ce traditionnel jour de fête proposé aux plus de 75 ans.

Après un bon repas préparé par **TARA Traiteur**, nos aînés ont pu faire quelques pas de danse au son du groupe «*Talons aiguilles*». Cette journée s'est clôturée avec la 26 remise d'un cadeau pour les doyens de la salle.





HOURTIN autrefois.... paroles d'un ancien



Max BIROT est né en 1934, dans la ferme de ses parents. C'est d'un regard aiguisé et lucide sur la société qu'il témoigne depuis un temps qui était celui d'hier... Le proverbe français dit "*sous le chapeau d'un paysan peut se trouver le conseil d'un prince*". Et à cet instant, on aimerait tous connaître la sagesse de ceux qui ne font qu'un avec la terre qui les a vus naître.

Auprès de la cheminée, avec son chien de chasse il nous partage les conditions de sa vie bien remplie.

Ce récit nous rappelle combien la France s'est construite sur des générations actives et polyvalentes. Il est considéré comme le dernier des résiniers hourtinais, mais il serait réducteur de ne résumer sa vie professionnelle qu'à cela. Toute sa vie est liée à son village, aux activités offertes par cette terre médocaine, se mettant dans les pas des parents et grands-parents. Il deviendra forestier, gemmeur, paysan. Sa ferme offrira de quoi subsister et faire vivre sa famille, il y a tout le nécessaire en poules, vaches, cochons...

À cette époque, les conditions de vie dans les zones rurales comme le Médoc étaient souvent modestes. Les maisons ou les chalets étaient proches des zones immédiates de travail. Les installations sanitaires et les équipements modernes pouvaient être limités. Qu'à cela ne tienne, même si le Garthieu Sud est à quelques kilomètres du bourg, la maison familiale sera l'ancrage de sa vie, le refuge qui abrite toutes les générations. La maison en torchis a été construite en 1806, on retrouve sur les poutres des clous forgés à la main... l'industrialisation n'était pas encore la norme. La maison connaîtra au fil du temps des transformations, des agrandissements au gré des besoins. A côté de la maison, l'étable abritait généralement 2 ou 3 vaches, et même une fois jusqu'à 5 vaches. Le séchoir à maïs n'était pas loin.

Enfant, trois générations vivaient sous le même toit. La vie était active, variée et le temps toujours occupé. **Max** se vit au service des siens et de cette terre, elle est sa force, son horizon. Son existence entière contient dans ce territoire. Pas de temps mort ; il y a les animaux à soigner, 3 ou 4 ha à labourer avec les vaches. Assurer la culture des pommes de terre pour les hommes, et le maïs pour nourrir les poules. Le lait des vaches était livré au début à Sainte-Hélène, puis après au lieu-dit Le Port. Un laitier de QUEYRAC en achetait aussi, pour faire du fromage.

Dès petit, **Max** est impliqué dans un dur labeur physique, mais aussi une proximité avec la nature. Ici naît un sentiment de satisfaction lié à la gestion et à la préservation des précieuses ressources naturelles, notamment la forêt. Toujours en contact étroit avec les saisons, les cycles naturels des arbres et de la faune locale ! C'était un mode de vie qui offrait une connexion profonde avec l'environnement naturel. La pêche et la chasse sont magiques, les repas qui réunissent les personnes sacrés ! Chaque année, pour assurer le besoin en viande, on tuait le cochon et on partageait avec le voisin un veau, moyennant finances. Le frigo arrivera en 1960, le chauffage central en 1999. La cheminée assurait jusqu'alors le chauffage de toute la maison.

Travailler comme forestier et gemmeur au Flamand en 1955 était une profession exigeante. Son père Jean, gemmeur comme son père encore avant lui, aura la chance de ne pas être prisonnier des Allemands.

Max travaillera avec lui jusqu'en 1978. Cette date signera la fin de la filière résine, qui ne pourra concurrencer les produits

pétroliers (notamment le White Spirit, dissolvant qui inondera le monde).

Après 1978, **Max** sera bûcheron, il veillera sur l'entretien des parcelles forestières. Pendant les années au côté de son père, **Max** allait au Flamand à vélo, par la piste cyclable, puis plus tard, à mobylette. Enfin en 1958, une 2cv donnera un peu de confort. Elle était un peu limite en hauteur, mais passe partout ! Toutes les voitures qui succéderont à la mythique Citroën devront faire au moins aussi bien, les chemins forestiers demandent un peu de doigté. Mais cette 2cv chariait tout le nécessaire, outils, tronçonneuses, les chiens, les fusils et carabines de chasse...

La chasse... quels moments de plaisir ! Quoi de plus beau le petit matin que de voir passer les tourterelles ? Chasser un peu... puis se dépêcher d'aller travailler ! Pas le temps de trainer... il y a beaucoup de choses à faire. Les résiniers, étaient chargés d'extraire la résine des pins pour la production essentiellement d'essence de térbenthine qui était un produit servant à toute chose, pharmacologie, produits d'entretiens, vernis et peintures, huiles, produits de synthèse... Ce travail nécessitait de faire des incisions dans l'écorce des pins et de recueillir la résine qui s'écoule dans un pot. C'était un travail manuel exigeant, pas question de collecter trop d'impuretés. La résine était mise en barrique puis partait à CARCANS dans l'usine qui était à la place des actuels Ateliers municipaux. Il faut savoir que les forestiers médocains étaient confrontés à des conditions météorologiques changeantes, allant de chaudes journées estivales à des hivers humides et froids. Le travail de la résine s'en trouvait assez aléatoire. Quand il y a orage par exemple, la résine coule plus et la récolte était gâchée.

Les saisons rythmaient les travaux. De février à avril, il y avait la préparation des arbres, la pose des zincs, avec des pinces, écorcer... Au fil des années, des techniques différentes ont été tentées pour gagner en productivité. Des poches ont été testées pour recevoir la résine qui s'écoule de la care à la place des pots de terre cuite... Mais ce n'était pas terrible comme gain. Le perçage avec une scie cloche comme au Porge pour un trou plus propre en sera une autre... plusieurs façons de récolter sont passées par là, dont la méthode de «gemmage activé» qui consistait à pulvériser de l'acide sulfurique sur la pique (trou fait par le Hapchot). Cette méthode augmentait le rendement, attaquait le pin en profondeur et... faisait des dentelles sur le pantalon du gemmeur ! Cela a été toutefois une petite révolution, puisqu'on ne passait que tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine. C'était important car le cours de la résine diminuait chaque année sous la concurrence des produits pétroliers et de l'industrie chimique. Pour donner un ordre d'idée, une bonne résine à la densité de l'huile. Une résine légère flotte. Elle est stockée dans des bidons de 35 litres et un pin produit 2,5 litres / an environ.

Le travail de bûcheronnage était plus fiable financièrement... mais c'était plus lourd au bout des bras ! Les forestiers comme **Max** étaient responsables de la gestion et de l'entretien des forêts, ce qui incluait la surveillance des arbres, la lutte contre les incendies, la coupe sélective des arbres et la plantation de nouvelles essences. Le temps libre était consacré aux bêtes, aux cultures, au partage des occupations de la ferme en famille... et toujours la chasse !

Max a 90 ans et s'il ne chasse plus, il est toujours au fait de ce qui se passe dans les bois qu'il connaît tellement ! Jamais avare d'un sourire, il savoure déjà les prochains moments à vivre, les prochaines conversations qui seront à n'en pas douter concernant la vie de la forêt, des gibiers, de la gestion de l'eau... de tout ce qui a fait qu'HOURTIN est un lieu privilégié de nature cultivé harmonieusement par l'homme. Un repas de chasse par exemple pourrait tout à fait être à la hauteur.



L'expression de l'opposition municipale

Chères Hourtinaises, chers Hourtinais,

Qui se souvient de la loi « NOTRe » du 7 août 2015 ?

Peu de personnes, pourtant, cette loi relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, dite "loi Notre" du 7 août 2015 a eu – et a encore – des impacts très importants sur le fonctionnement des collectivités territoriales et dans de nombreux domaines.

Elle a confié aux régions de nouvelles compétences, supprimé la clause générale de compétence pour les départements et les régions, renforcé le rôle de la région en matière de développement économique, renforcé les intercommunalités.

Le rapport de l'Assemblée nationale publié le 21 janvier 2020 dresse un bilan très négatif de la loi du 7 août 2015 relative à la nouvelle organisation territoriale de la république (loi NOTRe).

"Mal née", "conduite à marche forcée", "une organisation plus complexe et une perte de proximité".

Pour les auteurs du rapport, la loi NOTRe a été adoptée dans l'objectif principal de réduction des dépenses publiques et de rationalisation des structures territoriales sans que cet objectif ait été étayé par l'étude d'impact du projet de loi.

La mise en œuvre de la loi NOTRe a été mal perçue par les élus locaux. La réforme de la carte intercommunale a été pilotée par les Préfets. Les fusions par blocs d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sans tenir toujours compte de la majorité qualifiée des communes sont à l'origine d'un sentiment de malaise chez les maires. En outre, le gouvernement a publié des instructions relatives à la nouvelle répartition des compétences avant la publication des décrets d'application. Cette façon de procéder a été perçue comme un signe de contrainte envers les collectivités.

La loi NOTRe et les réductions de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) ont, ensemble, contribué à dégrader les relations entre l'Etat et les Collectivités territoriales.

Les nouveaux périmètres des communautés de communes n'ont produit aucune économie par rapport aux anciens périmètres (sinon pourquoi augmenter les taxes ?). Dans la plupart des Communautés de Communes, les dépenses de fonctionnement ont augmenté ainsi que les recrutements.

L'éloignement des lieux de décisions a contribué au désintérêt des citoyens pour cette institution appelée à prendre de l'importance au détriment des communes. Les outils de communication sur les réalisations de cette institution ne permettent pas d'être informés correctement.

Notre groupe d'opposition qui compte un élu communautaire dispose seulement d'un droit de questionnement en Conseil communautaire (cf règlement intérieur) et du droit de vote en Conseil communautaire. Les délibérations étant bouclées en amont (commissions et bureau des maires), cela laisse peu de chance d'une quelconque prise en compte des remarques et suggestions de notre représentant.

Au mois de juin 2024 vont avoir lieu les élections européennes. Nous avons la chance d'être dans un pays où nous pouvons nous exprimer, alors usons de notre droit. Les choix que nous faisons ne sont pas anodins, nous choisissons les femmes et hommes politiques qui vont orienter nos choix de vie pour plusieurs années. Il y a un grand désintérêt des populations pour les élections et c'est très regrettable.

Alors votez, pour qui vous voulez, mais votez !

Le groupe «Pour Hourtin avec vous»

Nous répondrons à toutes les demandes personnalisées (pas anonymes !!) faites à l'adresse mail :
pourhourtinavecvous@gmail.com



Etat Civil

Naissances

Bienvenue à tous ces jeunes enfants et nos félicitations aux parents.

Livia BERTHANIER, née le 8 décembre,
Ruben DUCHÈNE LEITAO, né le 22 décembre,
Mahé ROS, né le 11 janvier 2024,
Meily REGENT HOURCADE, née le 13 février.

Mariages

Nos félicitations et tous nos voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Amélie OSMONT & Martine AUGIZEAU, le 20 février.

Décès

Nos regrets pour celles et ceux qui nous ont quittés et notre soutien aux familles en deuil.

Yves LOFFREDO, le 12 décembre 2023,
Maurice EYQUEM, le 22 décembre
Emilien DUPUY, le 25 décembre,
Henri GONZALEZ, le 14 janvier,
Michel RENOU, le 27 janvier,
Fernand LOUCHART, le 30 janvier,
Marie-Thérèse LE MEUR née BARBÉ, le 2 février,
Yvenec RABOISSON, le 10 février,
Maurice DOUHERET, le 17 février,
Pierrette BERNARD, le 28 février,
Alain NASSIET, le 4 mars,
Francisco SANCHEZ, le 7 mars,
Jean-Pierre LE GUEN, le 10 mars,
Rolande SCATENA née SIMON, le 11 mars.

Spécialité culinaire



Cuisinez à côté de chez vous !

Quoi de plus logique que de vous proposer cette recette issue de notre terroir. On connaît tous autour de nous un chasseur qui pourra, avec plaisir, vous fournir l'ingrédient principal de cette terrine.

Une fois prête, celle-ci pourra être consommée en entrée avec des tranches de pain grillé et une salade. Vous pourrez la conserver dans votre réfrigérateur ou la congeler durant à peu près trois mois.

Et si vous voulez, vous pourrez inclure des trompettes de la mort à cette recette.

Terrine de sanglier ou de chevreuil

PRÉPARATION : 30mn - ATTENTE : 24h - CUISSON : 1h

INGRÉDIENTS :

- 1kg de sanglier ou de chevreuil désossé,
- 1,5kg de gorge de porc ou de poitrine grasse,
- 2 oeufs,
- 1/2 oignons,
- 1 gousse d'ail,
- 1 petit verre de vin rouge,
- 1 petit verre de cognac,
- sel, poivre, laurier, thym,
- éventuellement de la gelée.

PRÉPARATION

1. Couper la viande en morceaux.
2. La mélanger dans un saladier avec l'oignon haché, l'ail, le poivre, le sel, le cognac et le vin rouge.
3. Laisser mariner 24 heures.
4. Egoutter la viande et la passer à la grosse grille d'un hachoir, ainsi que l'ail et l'oignon.
5. Battre les oeufs avec un peu de marinade.
6. Préchauffer le four à 200°C.
7. Mettre la préparation dans la terrine et tasser.
8. Ajouter le thym et le laurier dessus.
9. Enfourner à 200°C pendant 30min.
10. Vous pouvez à ce moment-là, recouvrir la terrine de gelée bouillante.
11. Poursuivre la cuisson pendant 30min mais à 150°C.
12. La lame du couteau doit ressortir presque sèche.
13. Sortir du four.

Merci à Magali. Très bonne dégustation !

Vous souhaitez partager une recette locale.... contactez-nous à : 29
population@mairie-hourtin.fr



Infos pratiques

vos professionnels de santé sur doctolib.fr

MAIRIE DE HOURTIN

du lundi au jeudi : 9h00/12h00 et 15h00/17h00
le mardi : 9h00/12h00
le vendredi : 9h00/12h00 et 15h00/18h00
Site internet : www.mairie-hourtin.fr
Courriel : population@mairie-hourtin.fr

Service urbanisme

Accueil du public sur RV le matin du lundi au vendredi de 9h à 12h

Police municipale

Office de Tourisme Médoc Atlantique
Communauté des Communes Médoc Atlantique
courriel : accueil@ccmedocatlantique.fr

SUEZ – (numéro d'urgence)

ENEDIS – (numéro d'urgence)

Permanence en Mairie

Centre communal d'Action Sociale (CCAS)

Point Service CAF : Lundi 15h/17h, jeudi 9h/12h sur RdV

Assistante sociale – Conseil Départemental de la Gironde – Maison Départementale de la solidarité et l'insertion Paillac sur RV* (mardi de 9h30 à 12h00)

Infodroits

Sur RV : 3^{ème} jeudi de chaque mois

Permanences – Espace Jeunesse

Mission Locale du Médoc - jeunes de 16 à 25 ans – sur RV * : vendredi 9h00/16h30

Enfance et Jeunesse

Crèche/halte-garderie « Les Petits Mousses »
A.L.S.H (accueil de loisirs) « les Petits Loups »
et Accueil Périscolaire
Relais Assistante Maternelle

A.L.S.H Ados

mercredis et vacances

Ecole

Ecole Elémentaire
Collège Jules Chambrelent

Bureaux de Poste

Croix rouge

Gendarmerie Lacanau

Gendarmerie Saisonnière

Pompiers

Restaurant du cœur

Secours Catholique

Divers

Capitainerie

06.33.56.91.66

Catéchèse

Cinéma

Déchèterie

Maison Forestière des Genêts

Musée

S.M.I.C.O.T.O.M

Union Sportive et Culturelle Hourtin

Naturopathes

Mme Mombeuil

Mme Poudevigne

Mme Bézia

Santé

Ambulances du Lac*
Clinique Mutualiste du Médoc (Lesparre)
Laboratoires d'analyses médicales
Maison de Santé Pluridisciplinaire
Pharmacie Lagrave

05.56.73.28.43

Cabinets dentaires

Dr Chazé
Dr Angelelli & Dr Billaud

06.77.02.35.09

Cardiologue*

Dr Ahmed Yahia

05.56.03.21.01

Chiropracticien

M. Picolet

05.57.70.11.97

Diététicienne-nutritionniste*

Mme Lesny

0.977.401.117

Hypnothérapeute

Mme Souliers

0.972.675.033

Infirmières

Mmes Cappe/ Hebbelinck

Cabinet : Blanc/Dupiech/Rigal

05.56.73.21.60

Cabinet : Mmes Guignon *

Cabinet : Mme Souliers*

05.56.45.25.21

Kinésithérapeutes

Mmes Claveleau/Goudy/Carrillo & M. Audoy*

Mmes Orrit-Gautier/Sirac & MM. Kieffer/Nunes*

05.56.41.06.12

M. Vergé

05.56.73.28.07

Médecins*

Dr Brunet

05.56.73.02.55

Dr Pradet

06.89.14.29.79

Dr Caucheteux (Ostéopathe, homéopathe)

06.75.28.86.61

Ophtalmologue*

Dr Cousin

Orthophoniste

Mme Alexandre

05.56.09.12.63

05.56.09.12.52

36.31

05.56.73.88.71

05.57.17.07.60

05.56.09.26.57

18

09.81.27.96.06

06.86.53.36.88

M. Ballion

Mme Colin

M. Robinson (Etiopathe)

Mme Roland

Orthoptiste*

M. Adrien

06.47.51.67.35

05.56.73.83.28

05.56.09.15.67

07.85.16.17.49

05.56.73.27.40

05.56.09.17.99

Mme Vidal

M. Leclerc/Mmes Bouquet/Gomas*

06.16.20.17.95

05.56.73.53.81

05.56.09.19.98

06.10.03.70.17

07.86.38.38.74

Sage-femme/Ostéopathe*

Mme DUDON-BIGNÉ (sur RV)

05.56.73.60.69

07.83.18.77.89

M. Thong

05.56.09.11.22

05.56.41.46.77

05.56.73.10.00

05.56.09.12.31

05.56.73.73.10

05.56.09.11.22

*Présents à la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

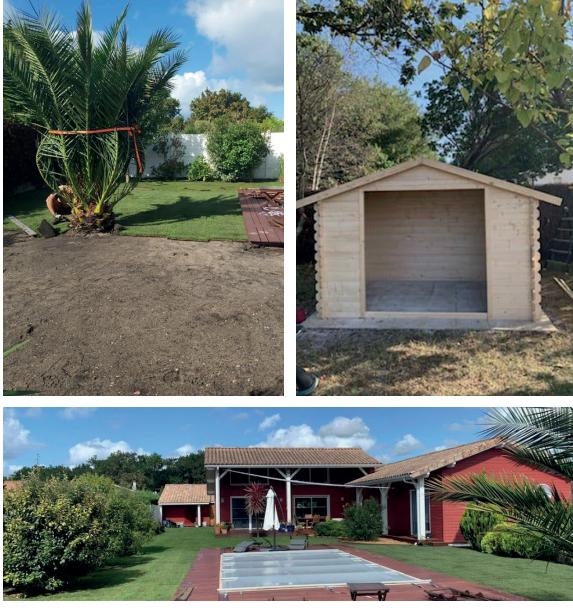
Pensez à l'environnement - Ne pas jeter sur la voie publique



JARDINERIE & PAYSAGISTE



ZA de la Meule - Lacanau Ville
05 57 17 50 81
www.jardinerie-lacanau.fr 







BILAN AUDITIF¹ OFFERT

RESTE A CHARGE² 0€

30 JOURS D'ESSAI³ GRATUIT



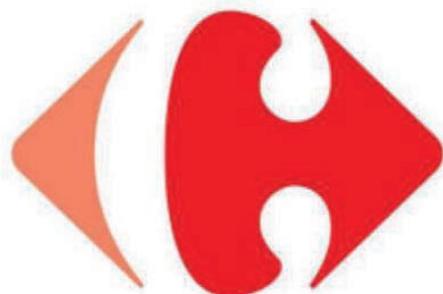
SoluSons reconnecte ses patients aux sensations auditives



Lacanau
23 avenue de la Libération
05 56 03 07 16

Retrouvez-nous sur www.solusons.fr

(1) A but non médical (2) Valable sur les aides auditives de classe 1 (3) Sur présentation médicale, chez vous sans engagement. Ces dispositifs médicaux sont des produits de santé réglementés qui portent, au titre de leur règlementation, le marquage CE. Produits destinés aux personnes souffrant de troubles auditifs. Avant toute utilisation, consulter un audioprothésiste ou tout autre professionnel de santé et lire attentivement les notices d'utilisation. Visuels non contractuels © WSXUD ARTS Décembre 2023



Carrefour
market

Du lundi au samedi
8h30 - 19h30

Le dimanche
9h - 12h30

05 56 73 23 05

**1 Rue Cantelaude
33990 Hourtin**



So•bio

MAGASIN BIO à Lacanau Ville

+ de 8000 références sur 520 m²

Ouvert Lundi ▶ Samedi de 9h30 à 19h30



16, avenue de la Côte d'Argent • Tél. 05 56 03 52 75

www.sobio.fr • Lacanau

SO•BIO - SO•BIO

